

## **ENSEIGNEMENT ■ Salaires des vacataires**

Le sénateur PS du Loiret est intervenu pour interpeller Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au sujet de retard de paiement des salaires des vacataires de l'enseignement supérieur. Les retards « peuvent aller jusqu'à neuf mois, voire un an », signale le parlementaire, en pointant que les vacataires sont souvent des étudiants n'ayant pas d'autre source de revenus. ■